

APRC/98/REP

RAPPORT

*Yangon
Myanmar
20-24
avril
1998*

***Vingt-quatrième Conférence
régionale de la FAO pour
l'Asie et le Pacifique***



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Etats Membres de la FAO dans la région Asie (au 24 avril 1998)

Bangladesh	Kazakhstan	Philippines
Bhoutan	Laos	Rép. de Corée
Cambodge	Malaisie	Rép. dém. pop. de Corée
Chine	Maldives	Sri Lanka
Inde	Mongolie	Tadjikistan
Indonésie	Myanmar	Thaïlande
Iran, Rép. islamique d'	Népal	Viet Nam
Japon	Pakistan	

Etats Membres de la FAO dans la région du Pacifique Sud-Ouest (au 24 avril 1998)

Australie	Iles Cook	Samoa
Etats-Unis d'Amérique	Iles Salomon	Tonga
Fidji	Nouvelle-Zélande	Vanuatu
France	Papouasie-Nouvelle-Guinée	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Première	- Bangalore (Inde), 27 juillet – 5 août 1953
Deuxième	- Kandy (Ceylan), 20 – 25 juin 1955
Troisième	- Bandung (Indonésie), 8 – 18 octobre 1956
Quatrième	- Tokyo (Japon), 6 – 16 octobre 1958
Cinquième	- Saigon (République du Viet Nam), 21 – 30 novembre 1960
Sixième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 15 – 29 septembre 1962
Septième	- Manille (Philippines), 7 – 21 novembre 1964
Huitième	- Séoul (République de Corée), 15 – 24 septembre 1966
Neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 4 – 15 novembre 1968
Dixième	- Canberra (Australie), 27 août – 8 septembre 1970
Onzième	- New Delhi (Inde), 17 – 27 octobre 1972
Douzième	- Tokyo (Japon), 17 – 27 septembre 1974
Treizième	- Manille (Philippines), 5 – 13 août 1976
Quatorzième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 25 juillet – 3 août 1978
Quinzième	- New Delhi (Inde), 5 – 13 mars 1980
Seizième	- Djakarta (Indonésie), 1 – 11 juin 1982
Dix-septième	- Islamabad (Pakistan), 24 avril – 3 mai 1984
Dix-huitième	- Rome (Italie), 8 – 17 juillet 1986
Dix-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 11 – 15 juillet 1988
Vingtième	- Beijing (Chine), 23 – 27 avril 1990
Vingt et unième	- New Delhi (Inde), 10 – 14 février 1992
Vingt-deuxième	- Manille (Philippines), 3 – 7 octobre 1994
Vingt-troisième	- Apia (Samoa occidentale), 14 – 18 mai 1996
Vingt-quatrième	- Yangon (Myanmar), 20 – 24 avril 1998

APRC/98/REP

RAPPORT

*Yangon
Myanmar
20-24
avril
1998*

*Vingt-quatrième Conférence
régionale de la FAO pour
l'Asie et le Pacifique*

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Sous-Directeur général et Représentant régional, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, Phra Atit Road, Bangkok (Thaïlande), et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 1998

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	ii – vi
	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 – 2
Cérémonies d'ouverture	3 – 10
Élection des Présidents, Vice-Présidents et Rapporteurs	11 – 12
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	13
Déclaration du Directeur général	14 – 18
Session ministérielle de la Conférence	19 – 23
II. AMÉNAGEMENT ET CONSERVATION DES PÊCHERIES POUR LA RÉGION ASIE ET PACIFIQUE	24 – 35
III. SUIVI DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION	36 – 45
IV. MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA VINGT- TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION, 1996-97	46 – 54
V. REPRÉSENTATION DE LA RÉGION AU GCRAI	55 – 59
VI. CONCLUSIONS	
Date et lieu de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	60 – 61
Adoption du rapport	62
Clôture de la Conférence	63 – 64
ANNEXES	
A Ordre du jour	
B Liste des participants	
C Liste des documents	
D Déclaration du Lieutenant général Khin Nyunt, Premier Secrétaire du Conseil d'État pour la paix et le développement	
E Déclaration du Directeur général	

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Aménagement et conservation des pêcheries dans la région Asie-Pacifique

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

1. **a recommandé** que l'on s'inspire largement du Code de conduite FAO pour une pêche responsable pour la formulation et la mise en oeuvre de systèmes d'aménagement des pêches (par. 28);
2. **a demandé** que soient organisés des ateliers et colloques sous-régionaux et régionaux sur l'incidence et la mise en oeuvre ultérieure du Code (par. 28);
3. **a recommandé** que la Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP) de la FAO s'efforce d'harmoniser les politiques halieutiques nationales afin d'assurer la durabilité des ressources, y compris les stocks transzones, chevauchants et de poissons grands migrants (par. 30);
4. **a recommandé** que la CAPP fasse le nécessaire pour accélérer le transfert de technologies et le renforcement des capacités dans le secteur des pêches (par. 30);
5. **a recommandé** que la CAPP s'efforce de traduire les résultats de recherche en options concrètes d'aménagement pour la région (par. 30);

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

6. **a recommandé** aux gouvernements de l'ensemble de la région de faire davantage de place à l'aménagement des pêcheries et d'essayer de renforcer la capacité de prise de décisions et d'aménagement; l'amélioration des informations halieutiques et des données statistiques a été considérée comme essentielle pour la réalisation de ces objectifs (par. 27);
7. **a recommandé** aux États Membres d'appuyer activement les travaux de la CAPP (par. 30);
8. **a demandé instamment** à tous les pays de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le défrichage des forêts de mangroves, la pollution des eaux et l'envasement qui ont des retombées négatives sur les pêcheries maritimes (par. 32);

A l'attention de la FAO

La Conférence:

9. a recommandé à la FAO de faire le nécessaire pour renforcer la capacité des pays membres en matière de réalisation de recensements fiables des stocks halieutiques et de collecte de données précises sur les captures afin de favoriser un aménagement durable des ressources (par. 27);
10. a demandé à la FAO de jouer le rôle de chef de file parmi tous les organes régionaux et sous-régionaux qui s'occupent des ressources halieutiques dans la région Asie et Pacifique, afin de renforcer la coopération et la coordination et d'éviter les chevauchements (par. 31);
11. a demandé instamment à la FAO de tenir dûment compte des besoins des pays sans littoral et des petits pays insulaires dans l'élaboration de stratégies appropriées de production halieutique et d'optimisation des rendements (par. 33).

Suivi du Sommet mondial de l'alimentation

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

12. a demandé à la FAO de travailler en collaboration étroite avec les pays concernés pour analyser le problème des pertes de produits alimentaires après récolte et faire des recommandations sur la marche à suivre pour réduire de telles pertes (par. 40);
13. a recommandé des actions concertées aux plans national, régional et international dans les secteurs clés ci-après, conformément au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation: i) mobilisation de ressources pour aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à lancer et exécuter leurs plans d'action nationaux; ii) renforcement du rôle des femmes dans la mise en oeuvre des sept engagements pris pour parvenir à la sécurité alimentaire; iii) aide aux économies en transition, par la libéralisation et la privatisation des marchés des produits alimentaires et d'autres mesures de type macro-économique; meilleure préparation au nouvel ordre commercial mondial, notamment pour les PFRDV et les petits pays insulaires du Pacifique; v) renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide et lancement des activités concernant le SICIAV; vi) partage d'informations et de données d'expérience entre pays insulaires du Pacifique concernant la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation moyennant l'élaboration de plans d'action nationaux qui en dérivent et vii) renforcement des travaux sur les biotechnologies, en faveur des petits agriculteurs (par. 43);
14. a recommandé d'utiliser pleinement les accords de CTPD/CEPD et d'autres mécanismes de coopération régionale (par. 45).

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

15. a appelé les pays à rester fermes dans leur intention de maintenir les ressources allouées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire (par. 38);
16. a instamment prié les pays donateurs de fournir un appui pour le SICIAV (par. 41).

A l'attention de la FAO

17. a demandé à la FAO d'aider les pays à préparer les descriptifs de projet nécessaires à une pleine participation au Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) (par. 39);
18. a demandé à la FAO d'aider à renforcer les plans d'intervention en cas de catastrophe pour faire face au phénomène El Niño et d'autres catastrophes naturelles (par. 41);
19. a instamment invité la FAO à contribuer au renforcement des systèmes nationaux et régionaux d'alerte rapide dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide (par. 41);
20. a demandé à la FAO, en coopération avec d'autres organisations internationales, d'aider à réduire au maximum les effets négatifs des incendies de forêt et d'aider les États Membres à mettre au point des stratégies, politiques et techniques efficaces pour la prévention et la maîtrise des feux de forêt (par. 42);
21. a invité la FAO à renforcer et élargir les initiatives prises pour la mise en oeuvre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire, l'appui à la préparation des stratégies agricoles en faveur des PFRDV, la promotion de la coopération Sud-Sud, le lancement du SICIAV, l'organisation du TeleFood, l'appui à la gestion durable des forêts et l'aide à la commercialisation et au développement du commerce (par. 44).

Mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique et autres activités de la FAO dans la région, 1996-97

A l'attention de la FAO

La Conférence:

22. a demandé à la FAO de se concentrer sur les questions de sécurité alimentaire et de production suivantes: gestion des engrais et des éléments nutritifs des plantes, gestion de l'eau et de l'irrigation, protection intégrée des cultures contre les ravageurs, développement de l'aquaculture durable, techniques après récolte, qualité et innocuité des aliments, interventions d'urgence contre les ravageurs et les maladies et mise au point de systèmes d'alerte rapide (par. 48);

23. a demandé que la FAO accorde une attention prioritaire aux systèmes d'appui à l'agriculture et notamment à l'analyse des questions de parité homme-femme ainsi qu'au rôle des femmes, des coopératives agricoles, de la recherche et de la vulgarisation et des crédits à faible intérêt pour les exploitations agricoles (par. 49);
24. a demandé à la FAO d'accorder un appui prioritaire aux pays membres pour maintenir ou améliorer les ressources disponibles, en particulier pour éviter les pertes et la dégradation de sols, reboiser les terres dégradées, développer l'agroforesterie, gérer de façon durable les forêts et les protéger contre les incendies aux effets destructeurs (par. 50);
25. a instamment prié la FAO d'appuyer pleinement les pays membres pour les aider à mettre en oeuvre le Code de pratique pour l'exploitation forestière en Asie et dans le Pacifique et le Code de conduite pour une pêche responsable (par. 50);
26. a demandé à la FAO de centrer ses efforts sur les ajustements à apporter aux politiques compte tenu de la libéralisation des échanges et des effets potentiels du nouvel ordre commercial mondial sur les pays importateurs de denrées alimentaires (par. 51);
27. a instamment prié la FAO d'accroître sa collaboration avec les organismes d'aide bilatérale et d'autres organisations multilatérales et ONG afin d'améliorer l'efficacité des opérations et d'éviter les chevauchements d'efforts (par. 52);
28. a instamment invité la FAO à recourir au maximum à des accords de CTPD/CEPD et à accélérer la coopération Sud-Sud (par. 52);
29. a recommandé de conserver la pratique consistant à prévoir une section séparée du rapport consacrée aux activités réalisées dans les pays insulaires du Pacifique (par. 53);
30. a approuvé les efforts actuellement déployés par la FAO pour décentraliser les ressources et déléguer des pouvoirs aux Bureaux régionaux et sous-régionaux et a instamment invité à continuer à progresser dans le renforcement de la capacité et de l'efficacité de ces bureaux (par. 54).

Représentation de la région au GCRAI

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

31. a recommandé que les représentants de la région au GCRAI travaillent en association étroite avec l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI) et d'autres organisations régionales de recherche (par. 56);
32. a approuvé les propositions détaillées mises au point par la FAO en consultation avec le Comité de contrôle du GCRAI concernant les critères de sélection des candidats aux postes de représentants régionaux, les mécanismes d'amélioration des interactions des représentants avec les pays qu'ils représentent et avec d'autres membres et donateurs du GCRAI et les procédures visant à améliorer la préparation et la participation des représentants aux réunions du GCRAI (par. 57);

33. est convenue de maintenir un certain équilibre lors du choix des représentants, l'un étant choisi parmi les pays asiatiques et l'autre parmi les pays du Pacifique (par. 58);
34. a choisi M. Samisoni Ulitu, Secrétaire adjoint au Ministère de l'agriculture de Fidji, et M. S.B.D.G. Jayawardene, Directeur de l'Institut de recherche-développement des produits horticoles de Sri Lanka comme représentants de la région au GCRAI (par. 59).

Conclusions

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

35. a noté que la déclaration faite par le Gouvernement japonais, qui envisageait la possibilité d'accueillir la vingt-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO, serait transmise au Directeur général, qui déterminerait la date et le lieu de la prochaine Conférence en consultation avec les gouvernements membres de la région (par. 61).

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Yangon (Myanmar) du 20 au 24 avril 1998. La Conférence a été organisée en deux parties, une réunion d'experts du 20 au 22 avril, et une réunion de niveau ministériel les 23 et 24 avril.
2. Etaient présents des représentants de 26 pays membres, des observateurs d'un Etat membre de la région Europe, d'un Etat non membre, de cinq organisations internationales non gouvernementales et de 4 organisations intergouvernementales, ainsi que des représentants de sept autres organes et institutions spécialisées des Nations Unies. La liste complète des participants figure à l'Annexe B.

Cérémonies d'ouverture

3. La réunion d'experts a été ouverte par des allocutions de M. Soetatwo Hadiwigeno, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, et du Général en chef Nyunt Tin, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de l'Union du Myanmar.
4. M. Hadiwigeno a noté l'importance de la Conférence, première réunion régionale des Ministres de l'agriculture depuis le Sommet mondial de l'alimentation, tenu à Rome en novembre 1996. Il a souligné l'importance des délibérations de la Conférence concernant la sécurité alimentaire et la réaffirmation du droit d'accès de chaque homme, femme et enfant, dans tous les pays, à la nourriture.
5. Le Général en chef Nyunt Tin a souhaité la bienvenue à Yangon aux délégués et participants au nom du Gouvernement de l'Union du Myanmar et a déclaré officiellement ouverte la réunion d'experts. L'orateur a souligné que seul un engagement concret de chaque personne, communauté et pays peut permettre un accès suffisant à la nourriture pour tous. Il a souligné combien il importe d'arrêter et d'inverser la tendance à la dégradation des terres agricoles et à la déperdition de l'eau dans la lutte pour la sécurité alimentaire. Il a demandé instamment aux délégués de proposer des idées nouvelles pour la mise en oeuvre de plans d'action nationaux et pour des activités de coopération entre les pays visant à lutter contre la faim et à parvenir à un développement durable.
6. La cérémonie inaugurale de la Réunion ministérielle a eu lieu le 23 avril. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Conférence. Il a noté que la Conférence offrait au moment opportun une occasion de définir des cadres efficaces de coopération régionale et sous-régionale à l'appui du développement durable de l'agriculture et pour un meilleur niveau de sécurité alimentaire à l'échelle nationale et régionale.
7. Le Lieutenant Général Khin Nyunt, Premier Secrétaire du Conseil d'Etat pour la paix et le développement, Union du Myanmar, a prononcé le discours d'ouverture. Il a noté que la majorité du peuple du Myanmar vit en milieu rural. Par conséquent, les progrès et la promotion de la nation ne peuvent être isolés du développement de l'agriculture, des pêches et des forêts.
8. L'orateur a noté la grande diversité des niveaux de développement économique entre pays de la région, mais il a souligné que presque tous les pays devaient faire face à de graves difficultés économiques à l'heure actuelle. Cela risquait de bouleverser les schémas du commerce et des investissements, y compris pour l'agriculture. De plus, le lourd service de la dette et le déclin de l'aide au développement constituaient des problèmes particuliers pour de nombreux pays en développement.
9. Tout en rappelant que les pays étaient convenus qu'il revenait aux gouvernements nationaux de mettre en oeuvre le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, l'orateur a souligné

l'importance et la valeur d'une solide coopération internationale pour parvenir à l'objectif tant attendu de la sécurité alimentaire durable pour tous.

10. Le texte complet du discours d'ouverture du Premier Secrétaire figure à l'Annexe D du présent rapport.

Election des Présidents, des Vice-Présidents et du Rapporteur

11. Les délégués ont élu à l'unanimité Son Excellence U. Ohn Myint, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'irrigation, Union du Myanmar, au poste de Président de la réunion d'experts. Les experts ont aussi élu tous les ministres et vice-ministres présents aux postes de Vice-Présidents de la réunion d'experts et M. S.D.G. Jayawardane, Sri Lanka, au poste de Rapporteur.

12. Le Général en chef Nyunt Tin, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation, Union du Myanmar, a été élu à l'unanimité Président de la Réunion ministérielle. Les délégués ont aussi élu tous les ministres présents aux postes de Vice-Présidents de la Conférence et M. Abdul Waheed Khan, du Bangladesh, au poste de Rapporteur de la Conférence.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

13. La Conférence a adopté l'ordre du jour qui figure à l'Annexe A. Les documents soumis à la Conférence sont énumérés à l'Annexe C.

Déclaration du Directeur général

14. Dans sa déclaration, M. Jacques Diouf a noté les nombreuses initiatives positives qui ont été prises pour mettre en oeuvre le Plan d'action adopté par le Sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996. Il s'agit notamment de l'élaboration de stratégies nationales pour l'agriculture et la sécurité alimentaire à l'horizon 2010, le lancement de campagnes "De la nourriture pour tous" afin de mobiliser la société civile, l'application du Programme spécial pour la sécurité alimentaire, le renforcement du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, et de la mise en place généralisée du Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.

15. Le Directeur général a souligné les efforts déployés par la FAO pour promouvoir le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information par l'Organisation, y compris grâce à l'acquisition récente et à l'application de technologies modernes d'information et de télécommunications. Entre autres initiatives visant à promouvoir l'efficacité et l'efficacité de la FAO à l'appui des Etats Membres, le Directeur général a décrit les partenariats nouveaux et renforcés avec d'autres organisations, les efforts renouvelés pour promouvoir l'investissement dans l'agriculture, et la restructuration et la décentralisation du personnel et des responsabilités de la FAO.

16. S'agissant de la situation en Asie et dans le Pacifique, le Directeur général s'est déclaré préoccupé par les difficultés récentes imputables au phénomène El Niño et autres calamités naturelles, et par la crise économique que connaît la région dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches. Il a noté que, plus que jamais, ces secteurs étaient mobilisés pour absorber les déplacements de main-d'oeuvre, produire davantage pour l'exportation afin de dégager des devises, accroître les approvisionnements alimentaires intérieurs, et mobiliser des sources d'investissements internes. Le Directeur général a défini le défi auquel sont soumis l'agriculture, les forêts et les pêches comme la recherche d'un accroissement de la production tout en assurant le maintien et le développement du potentiel productif des ressources disponibles.

17. Le Directeur général a déclaré que, pour relever ces défis, il convenait de promouvoir un paradigme de développement agricole et rural ayant une large base et des liens multisectoriels, développant les possibilités offertes aux particuliers d'exprimer tout leur potentiel en tant qu'êtres humains. Il a souligné que les stratégies de développement devaient être orientées de manière à améliorer la qualité de vie de la population humaine, tout en respectant la capacité de charge des écosystèmes correspondants.

18. Le texte complet de la déclaration du Directeur général figure à l'Annexe E.

Session de niveau ministériel de la Conférence

19. La session de niveau ministériel de la Conférence s'est tenue du 23 au 24 avril en présence des délégations complètes de tous les pays participants et des organisations, y compris de 14 ministres.

20. M. S.D.G. Jayawardane, Rapporteur de la réunion d'experts, a présenté le rapport de la réunion à la session de niveau ministériel et a résumé les conclusions et recommandations principales qui se sont dégagées des débats de ce segment de la Conférence. Les Ministres et autres délégués ont approuvé les conclusions et recommandations de la réunion d'experts, qui représentent une part importante du présent rapport de la Conférence.

21. Les Ministres et autres délégués ont entériné et renforcé les conclusions et recommandations des experts et ont appelé notamment l'attention sur la nécessité d'efforts concertés de toutes les parties en cause pour la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Ils ont appelé à une intensification de la collaboration entre les organisations internationales pour appuyer la mise en oeuvre du Plan d'action et invité à faire mieux connaître le contenu du Plan et ses implications.

22. Les Ministres et autres délégués ont souligné les nombreuses initiatives en cours pour le renforcement de la sécurité alimentaire et évoqué les défis qui se posent mais aussi les contraintes limitant les progrès. Ils se sont déclarés particulièrement préoccupés par les problèmes économiques récents de plusieurs pays de la région et par les retombées négatives du phénomène El Niño, y compris sécheresse prolongée, modifications imprévisibles du climat et incendies de forêts destructeurs.

23. Les Ministres et autres délégués ont souligné la nécessité d'adopter des politiques agricoles rationnelles, d'améliorer les techniques de production, de créer des mécanismes solides d'appui agricole, de continuer à protéger et à améliorer les ressources naturelles disponibles et d'assurer une plus large diffusion et application de technologies appropriées. Ils ont souligné qu'il fallait avant toute chose que les dirigeants nationaux et internationaux, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les agriculteurs et les consommateurs fassent preuve de persévérance pour parvenir à la sécurité alimentaire.

II. AMÉNAGEMENT ET CONSERVATION DES PÊCHERIES POUR LA REGION ASIE-PACIFIQUE

24. La Conférence a examiné le rôle capital des pêches dans la sécurité alimentaire et le développement socio-économique de la région Asie-Pacifique, et en particulier les réalisations des organes régionaux des pêches¹. Le fait que 85 pour cent environ des pêcheurs du globe vivent en Asie et dans le Pacifique, et assurent plus de la moitié de la production halieutique mondiale, témoigne de l'importance du secteur dans la région.

25. Les délégués ont noté que la production mondiale de poisson destinée à la consommation humaine directe plafonne à quelque 71 millions de tonnes depuis quelques années, d'où un fléchissement des disponibilités moyennes par habitant. En même temps, la demande de poisson a

¹ APRC/98/4

augmenté plus vite que l'offre, ce qui a entraîné un peu partout une hausse des prix réels et a eu une incidence négative sur la consommation des pauvres.

26. Les délégués ont noté que la demande prévue de poisson destiné à l'alimentation humaine dans la région Asie-Pacifique pourrait dépasser de 24 millions de tonnes en 2010 le volume de production actuel. La Conférence a donc estimé qu'il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures propres à favoriser la pêche responsable, à la fois dans les eaux intérieures et dans les eaux littorales, et à accélérer le développement d'une aquaculture durable.

27. La Conférence a recommandé aux gouvernements de l'ensemble de la région de faire davantage de place à l'aménagement des pêcheries et d'essayer de renforcer la capacité de prise de décisions et d'aménagement. L'amélioration des informations halieutiques et des données statistiques a été considérée comme essentielle pour la réalisation de ces objectifs. La Conférence a recommandé à la FAO de faire le nécessaire pour renforcer la capacité des pays membres en matière de réalisation de recensements fiables des stocks halieutiques et de collecte de données précises sur les captures afin de favoriser un aménagement durable des ressources.

28. Reconnaissant que le Code de conduite FAO pour une pêche responsable peut favoriser un aménagement durable des pêches dans la région, la Conférence a recommandé que l'on s'en inspire largement pour la formulation et la mise en oeuvre de systèmes d'aménagement des pêches. La Conférence a demandé que soient organisés des ateliers et colloques sous-régionaux et régionaux sur l'incidence et la mise en oeuvre ultérieure du Code.

29. Les délégués ont rappelé que lors des conférences et réunions précédentes, il avait été demandé à maintes reprises que l'on renforce la coopération et la coordination internationales en matière de conservation et d'aménagement des pêches. On avait demandé instamment une action coordonnée, en particulier au sujet de la réduction de la capacité de pêche afin d'obtenir une production halieutique durable, de limiter le plus possible les captures accessoires, de protéger l'environnement et de développer une aquaculture durable pour la production de poisson, en tant que source de protéines.

30. La Conférence a reconnu que dans la région Asie-Pacifique, la Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP) de la FAO offre un excellent mécanisme pour cette coopération et cette coordination. La Conférence a donc recommandé:

- aux Etats Membres d'appuyer activement les travaux de la CAPP et d'y participer;
- à la CAPP de s'efforcer d'harmoniser les politiques halieutiques nationales afin d'assurer la durabilité des ressources, y compris les stocks transzones, chevauchants et de poissons grands migrants;
- à la CAPP de faire le nécessaire pour accélérer le transfert de technologies et le renforcement des capacités dans le secteur des pêches;
- à la CAPP de s'efforcer de traduire les résultats de recherche en options concrètes d'aménagement pour la région.

31. Etant donné le grand nombre d'organes régionaux et sous-régionaux qui s'occupent des ressources halieutiques dans la région Asie et Pacifique, la Conférence a demandé à la FAO de jouer le rôle de chef de file de ces organes afin de renforcer la coopération et la coordination et d'éviter les chevauchements.

32. La Conférence a noté que le défrichage des forêts de mangroves, la pollution des eaux et l'envasement avaient des incidences négatives sur les pêcheries maritimes. Elle a demandé instamment à tous les pays de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ces phénomènes néfastes.

33. La Conférence a noté les situations et difficultés qui sont propres aux pays sans littoral et aux petits pays insulaires lorsqu'il s'agit de développer la pêche continentale et l'aquaculture. Elle a demandé instamment à la FAO de tenir dûment compte des besoins de ces pays dans l'élaboration de stratégies appropriées de production halieutique et d'optimisation de celle-ci.

34. La Conférence a noté que certains membres ont demandé la mise en place d'un organe intergouvernemental propre à stimuler le développement et l'aménagement des pêches et de l'aquaculture en Asie du Sud.

35. Une délégation a demandé, conformément à la Résolution III/20 de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, que lorsque l'on se réfère dans les documents de la Conférence régionale, à des zones géographiques relevant de la souveraineté de plusieurs pays ou divisées entre plusieurs pays et que ces pays ne se sont pas accordés sur une appellation commune, les noms utilisés par chaque pays soient mentionnés. La Conférence a pris note de cette demande. Une autre délégation a estimé que la Conférence de la FAO n'était pas l'instance appropriée pour examiner cette question.

III. SUIVI DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

36. La Conférence a accordé une attention prioritaire au suivi du Sommet mondial de l'alimentation et à la mise en application du Plan d'action du Sommet². Les délégués ont rappelé les sept engagements pris pour parvenir à la sécurité alimentaire durable pour tous et ont noté que le Plan d'action du Sommet appelait les gouvernements à jouer un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre de ces engagements.

37. Dans ce contexte, les délégués ont évoqué une vaste gamme d'activités réalisées pour concrétiser les engagements pris lors du Sommet mondial de l'alimentation. Ces activités sont mentionnées dans les rapports nationaux qui seront soumis au Comité de la sécurité alimentaire mondiale en juin 1998. Il apparaît clairement que la plupart des pays de la région ont réalisé des grands progrès dans ce domaine mais qu'un travail considérable reste à accomplir.

38. Les délégués ont notamment souligné les contraintes qui pesaient sur les efforts d'amélioration de la sécurité alimentaire du fait de la crise économique récente qui s'est abattue sur certains pays de la région. Ils ont noté que le flux d'investissements dans le secteur de l'agriculture durable et du développement rural pourrait baisser, que les ressources allouées à la recherche-développement agricole et à la vulgarisation pourraient être réduites et que les agriculteurs de certains pays pourraient éprouver des difficultés à acheter des intrants agricoles, notamment des engrais et des semences de qualité. La Conférence a appelé les pays à rester fermes dans leur intention de maintenir les ressources allouées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

39. La Conférence s'est félicitée du soutien fourni par la FAO dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). Elle a noté que cinq pays de la région bénéficient déjà de ce programme et que huit autres pays devraient y participer au cours du présent exercice. La Conférence a fait remarquer que certains pays avaient des difficultés à préparer les descriptifs de projets nécessaires à une pleine participation au PSSA. Elle a donc demandé à la FAO d'aider les pays dans cette tâche.

40. La Conférence, notant que de nombreux pays continuaient à subir d'inutiles pertes après récolte, a demandé à la FAO de travailler en collaboration étroite avec ces pays pour analyser le problème et faire des recommandations sur la marche à suivre pour réduire les pertes de produits alimentaires après récolte.

41. La Conférence s'est déclarée préoccupée par le phénomène El Niño et d'autres catastrophes naturelles et a demandé à la FAO d'aider à renforcer les plans d'intervention en cas de catastrophes. Les problèmes actuels causés par le phénomène El Niño démontrent bien l'importance des systèmes d'alerte rapide. La Conférence a donc instamment invité la FAO à contribuer au renforcement des systèmes nationaux et régionaux d'alerte rapide, dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide. La Conférence s'est félicitée du lancement d'un projet régional de fonds fiduciaire

² APRC/98/3

concernant les systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV), grâce à l'aide fournie par un pays membre. Elle a instamment prié d'autres pays donateurs de fournir un appui analogue.

42. La Conférence a reconnu les liens étroits existant entre gestion durable des forêts et sécurité alimentaire, notamment le rôle joué par des forêts en bon état dans la protection de bassins versants d'importance primordiale. A cet égard, la Conférence s'est déclarée préoccupée par les incendies de forêts catastrophiques qui ravagent les forêts en de nombreux endroits de la région. Les délégués étaient également conscients des retombées négatives de ces incendies sur la santé humaine, les transports et le bien-être économique de la population. La Conférence a demandé à la FAO, en coopération avec d'autres organisations internationales, d'aider à réduire au maximum les effets négatifs de ces incendies de forêts et d'aider les Etats Membres à mettre au point des stratégies, politiques et techniques efficaces pour la prévention et la maîtrise des feux de forêts.

43. Conformément au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, la Conférence a en outre recommandé des actions concertées aux plans national, régional et international dans les secteurs clefs ci-après:

- mobilisation de ressources pour aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à lancer et exécuter leurs plans d'action nationaux;
- renforcement du rôle des femmes dans la mise en oeuvre des sept engagements pris pour parvenir à la sécurité alimentaire;
- aide aux économies en transition, par la libéralisation et la privatisation des marchés des produits alimentaires et d'autres mesures de type macro-économique;
- meilleure préparation au nouvel ordre commercial mondial, notamment pour les PFRDV et les petits pays insulaires du Pacifique;
- renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide et lancement des activités concernant le SICIAV;
- partage d'informations et de données d'expérience entre pays insulaires du Pacifique concernant la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation moyennant l'élaboration de plans d'action nationaux qui en dérivent;
- renforcement des travaux sur les biotechnologies, en faveur des petits agriculteurs.

44. La Conférence a félicité la FAO des initiatives prises, entre autres, pour la mise en oeuvre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire, l'appui à la préparation des stratégies agricoles en faveur des PFRDV, la promotion de la coopération Sud-Sud, le lancement du SICIAV, l'organisation du TeleFood, l'appui à la gestion durable des forêts et l'aide à la commercialisation et au développement du commerce. La Conférence a invité la FAO à renforcer et élargir ses initiatives, en collaboration étroite avec les pays membres.

45. En matière de ressources humaines, la Conférence a reconnu les capacités et l'expérience considérables des pays membres de la région et a recommandé d'utiliser pleinement ces compétences techniques dans le cadre d'accords de CTPD/CEPD et d'autres mécanismes de coopération régionale.

IV. MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION, 1996-97

46. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a fait rapport sur les principales activités réalisées par la FAO au cours de l'exercice biennal écoulé et sur les mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la vingt-troisième Conférence³. Il a notamment appelé l'attention sur le suivi du Sommet mondial de l'alimentation

³ APCR/98/2

assuré par la FAO et sur les mesures de décentralisation des ressources vers les bureaux régionaux et sous-régionaux.

47. La Conférence s'est félicitée en général des mesures prises pour donner suite aux recommandations de la vingt-troisième Conférence et de l'appui fourni par la FAO à la région. Les délégués ont noté avec satisfaction que les services sont fournis apparemment avec une efficacité accrue, malgré les réductions budgétaires en valeur réelle.

48. Parmi les questions de sécurité alimentaire et de production appelant une attention prioritaire, la Conférence a demandé à la FAO de se concentrer sur les questions suivantes: gestion des engrais et des éléments nutritifs des plantes, gestion de l'eau et de l'irrigation, protection intégrée des cultures contre les ravageurs, développement de l'aquaculture durable, techniques après récolte, qualité et innocuité des aliments, interventions d'urgence contre les ravageurs et les maladies et mise au point de systèmes d'alerte rapide.

49. La Conférence, consciente de l'importance des systèmes d'appui à l'agriculture, a demandé que la FAO accorde une attention prioritaire à l'analyse des questions de parité homme-femme ainsi qu'au rôle des femmes, des coopératives agricoles, de la recherche et de la vulgarisation et des crédits à faible intérêt pour les exploitations agricoles.

50. La Conférence, soulignant l'importance du maintien ou de l'amélioration des ressources disponibles, a demandé à la FAO d'accorder un appui prioritaire aux pays membres pour éviter les pertes et la dégradation de sols, reboiser les terres dégradées, développer l'agroforesterie, gérer de façon durable les forêts et les protéger contre les incendies aux effets destructeurs. Plus spécifiquement, la Conférence a instamment prié la FAO d'appuyer pleinement les pays membres pour les aider à mettre en oeuvre le Code de pratique pour l'exploitation forestière en Asie et dans le Pacifique et le Code de conduite pour une pêche responsable.

51. S'agissant des politiques agricoles, la Conférence a demandé à la FAO de centrer ses efforts sur les ajustements à apporter aux politiques compte tenu de la libéralisation des échanges et des effets potentiels du nouvel ordre commercial mondial sur les pays importateurs de denrées alimentaires.

52. La Conférence a instamment prié la FAO d'accroître sa collaboration avec les organismes d'aide bilatérale et d'autres organisations multilatérales et ONG afin d'améliorer l'efficacité des opérations et d'éviter les chevauchements d'efforts. En outre, elle a également instamment invité la FAO à recourir au maximum à des accords de CTPD/CEPD et à accélérer la coopération Sud-Sud.

53. La Conférence s'est félicitée que la note du Secrétariat contienne une section séparée consacrée aux activités réalisées dans les pays insulaires du Pacifique, étant donné notamment que le bureau sous-régional a été mis en place. Elle a recommandé de conserver cette pratique à l'avenir.

54. La Conférence a approuvé les efforts actuellement déployés par la FAO pour décentraliser les ressources et déléguer des pouvoirs aux bureaux régionaux et sous-régionaux. Elle a instamment invité à continuer à progresser dans le renforcement de la capacité et de l'efficacité de ces bureaux.

V. REPRÉSENTATION DE LA RÉGION AU GCRAI

55. La Conférence a examiné la question de la représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)⁴. Les délégués ont noté que la Malaisie et le Népal, qui représentaient la région, termineront leur mandat en 1998 et que de nouveaux représentants devront être choisis pour la période 1999-2002.

56. La Conférence a reconnu que l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI) a contribué à identifier les priorités de la recherche agricole dans la région et

⁴ APRC/98/5

à renforcer les liens entre les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et le GCRAI. La Conférence a recommandé que les représentants de la région travaillent en association étroite avec l'APAARI et d'autres organisations régionales de recherche.

57. La Conférence a approuvé les propositions détaillées mises au point par la FAO en consultation avec le Comité de contrôle du GCRAI concernant les critères de sélection des candidats aux postes de représentants régionaux, les mécanismes d'amélioration des interactions des représentants avec les pays qu'ils représentent et avec d'autres membres et donateurs du GCRAI, et les procédures visant à améliorer la préparation et la participation des représentants aux réunions du GCRAI.

58. La Conférence a reconnu que les pays de la région avaient des besoins et des perspectives différents en matière de priorités de la recherche et elle est convenue de maintenir un certain équilibre lors du choix des représentants, l'un étant choisi parmi les pays asiatiques et l'autre parmi les pays du Pacifique. La Conférence a en outre noté que le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, la République de Corée, le Pakistan, les Philippines et la Thaïlande sont déjà membres du GCRAI.

59. La Conférence a demandé au Secrétariat de convoquer un groupe informel de représentants intéressés des pays d'Asie et du Pacifique, groupe qui serait chargé d'examiner les curriculum vitae des candidats proposés. Sur la base des recommandations du groupe informel, la Conférence a choisi M. Samisoni Ulitu, Secrétaire adjoint au Ministère de l'agriculture de Fidji, et M. S.D.G. Jayawardena, Directeur de l'Institut de recherche-développement des produits horticoles (Sri Lanka) comme Représentants de la Région au GCRAI.

VI. CONCLUSIONS

Date et lieu de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

60. La Conférence a été informée du fait que le Gouvernement japonais envisage la possibilité d'accueillir la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, en l'an 2000.

61. Le Président de la Conférence a noté que cette déclaration d'intention du Japon sera transmise au Directeur général de la FAO, qui déterminera la date et le lieu de la Conférence, en consultation avec les pays membres.

Adoption du rapport

62. La Conférence a adopté à l'unanimité le projet de rapport présenté par le Rapporteur et le Président de la Conférence.

Clôture de la Conférence

63. Dans leurs déclarations et observations de clôture, les délégués ont vivement remercié le Gouvernement et le Peuple de l'Union du Myanmar d'avoir accueilli la Conférence. Ils ont particulièrement apprécié la générosité et la chaleur de l'hospitalité offerte à tous les participants.

64. Au nom du Gouvernement de l'Union du Myanmar, le Général en chef Nyunt Tin a remercié les participants de leurs contributions constructives et positives qui ont contribué au succès de la Conférence. Il a noté que la bataille contre la faim et la pauvreté était loin d'être gagnée, mais que la Conférence avait fait d'importantes recommandations pour relever les défis émergents. Son Excellence a lancé à tous les pays de la région un appel à travailler ensemble, avec le soutien de la FAO et d'autres organisations internationales, afin d'affronter les autres problèmes. Il a ensuite déclaré close la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

ORDRE DU JOUR**RÉUNION D'EXPERTS**

20-22 AVRIL 1998

I. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion d'experts
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

**II. QUELQUES ASPECTS DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL**

4. Aménagement et conservation des ressources halieutiques pour la région Asie et Pacifique, en particulier réalisations des organes régionaux des pêches
5. Suivi du Sommet mondial de l'alimentation
6. Mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique et autres activités de la FAO dans la région 1996-97

III. CONCLUSIONS

7. Représentation de la région au GCRAI
8. Autres questions
9. Adoption du rapport de la réunion d'experts
10. Clôture de la réunion d'experts

SEANCE PLÉNIÈRE

23-24 AVRIL 1998

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie inaugurale
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DÉCLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclarations des pays et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

III. DÉBAT GÉNÉRAL

6. Rapport sur le suivi du Sommet mondial de l'alimentation et sur la réunion d'experts⁵

III. CONCLUSIONS

7. Représentation de la région au GCRAI
8. Date, lieu et thème principal de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
9. Adoption du rapport (y compris la réunion d'experts)
10. Clôture de la Conférence

⁵ Y compris les points 4 et 6 de la réunion d'experts.

APPENDIX B
ANNEXE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFÉRENCE

Président:	Nyunt TIN (MYANMAR)
Vice-Présidents:	Tao Seng HUOR (CAMBODGE) Militoni LEWENIQILA (FIDJI) Issa KALANTARY (IRAN) Sung Hoon KIM (RÉPUBLIQUE DE CORÉE) Siene SAPHANGTHONG (LAOS) Amar S. Hj. DAUD (MALAISIE) Hassan SOBIR (MALDIVES) L. NYAMSAMBUU (MONGOLIE) Tukape MASANI, MP (PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE) Solia Vaai PAPU (SAMOA) D.M. JAYARATNE (SRI LANKA) P. ADIREKSARN (THAÏLANDE) B. VAEA (TONGA)
Rapporteur:	Abdul Waheed KHAN (BANGLADESH)
Président indépendant du Conseil:	Sjarifudin BAHARSJAH

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ÉTATS MEMBRES DE LA RÉGION

BANGLADESH

Delegate:

Dhirendra Debnath SHAMBHU
Deputy Minister for Food
Ministry of Food
Bangladesh Secretariat
Dhaka

Alternates:

Jahangir SAADAT
Ambassador of People's Republic of Bangladesh in Myanmar
Yangon

Abdul Waheed KHAN
Deputy Chief (PPB)
Ministry of Agriculture
Bangladesh Secretariat
Dhaka

Kazi Animul ISLAM
Personal Secretary to the Deputy Minister for Food

CAMBODIA - CAMBODGE

Delegate:

Tao Seng HOUR
Minister of Agriculture, Forestry and Fisheries

Alternates:

Yin SONG
Assistant Director
Department of Planning, Statistics and International Cooperation

Nau THUOK
Assistant Director
Department of Fisheries

Sok SILO
Personal Secretary of the Minister

CHINA - CHINE

Delegate:

Wan BAORUI
Deputy Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture

Alternates:

Zhengping TANG
Director-General
International Cooperation Department
Ministry of Agriculture

Yongwei YU
Director-General
General Office
Ministry of Agriculture

Yongtao JIANG
Director-General
Rural Enterprise Bureau
Ministry of Agriculture

Du YING
Director-General
Department of Law and Regulations
Ministry of Agriculture

Cao JU
Division Director
General Office
Ministry of Agriculture

Ni Hong XING
Senior Policy Officer
International Cooperation Department
Ministry of Agriculture

Shenty RUIMIN
Third Secretary
Embassy of the People's Republic of China
Yangon

Jia MA
Third Secretary
Embassy of the People's Republic of China

Kong Ling BIN
Official
Ministry of Foreign Affairs

Ping WANG
Officer
International Cooperation Department
Ministry of Agriculture

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE**

Delegate:

Kim YONG
Secretary-General
DPRK National Committee for FAO

Alternate:

Song Jin RI
Senior Adviser
DPRK National Committee for FAO

FIJI - FIDJI

Delegate:

Militoni LEWENIQILA
Minister of Agriculture, Fisheries and Forests

Alternate:

Peniasi KUNATUBA
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries and Forests

FRANCE

Delegate:

Francis JUILLARD
Chargé de mission au Service des relations internationales
Ministère de l'agriculture

Alternate:

Guy dela CHEVALERIE
Conseiller culturel
Ambassade de France
Yangon

INDIA - INDE

Delegate:

Som PAL
Minister of State for Agriculture

Alternates:

P.D. SHENOY
Additional Secretary (International Cooperation)
Ministry of Agriculture

Y.S. YADAVA
Fisheries Development Commissioner
Ministry of Agriculture

B. DEVVARMA
Director
Ministry of Food

B.N. SINGH
Officer on Special Duty to the Minister

INDONESIA - INDONÉSIE

Delegate:

Sjarifuddin KARAMA
Secretary-General
Ministry of Rural Development

Alternates:

A. Poerwanto LENGGONO
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Embassy of Indonesia
Yangon

Ibnu SAID
Senior Official
Directorate of Multilateral Economic Cooperation
Ministry of Foreign Affairs

Rismansyah DANASAPUTRA
Agricultural Attache/Head of Agricultural Affairs
Embassy of Indonesia
Tokyo

Iwan RIDWAN
Senior Official
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture

M.A. BUDIMANSYAH
Second Secretary
Embassy of Indonesia
Yangon

GANTOSORI
Third Secretary
Embassy of Indonesia
Yangon

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF – IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'

Delegate:

Issa KALANTARY
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture

Alternates:

S.M.S. Noori NAINI
Ambassador of Islamic Rep. of Iran to FAO, Rome

Seyed Ahmad ALAVI
Advisor to the Minister of Agriculture

JAPAN - JAPON

Delegate:

Tetsuro YANO
State Secretary for Agriculture, Forestry and Fisheries
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

Alternates:

Yoshihiko KAMO
Minister, Embassy of Japan, Yangon

Hiroyuki SAKAKI
Secretary for State Secretary for Agriculture, Forestry and Fisheries
Minister's Secretariat

Motoji KODAIRA
Director, International Liaison Office
International Policy Planning Division

Hyosuke YASUI
Senior Assistant for Trade and Development Issues
Development Economic Division
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Hirotsugu AMAMIYA
Deputy Director, International Cooperation Planning Division
International Affairs Department
Economic Affairs Bureau, MAFF

Tokuyuki, SUDO
Director for International Agriculture Organization
International Cooperation Planning Division
MAFF

Kazuhiro YOSHIDA
Assistant Director, International Cooperation Planning Division
International Affairs Department
Economic Affairs Bureau, MAFF

Kosho DAIGO
Assistant Director, International Trade and Tariff Division
International Affairs Department
Economic Affairs Bureau
MAFF

Yasushi MOMOZAWA
Second Secretary
Embassy of Japan, Yangon

Yasuyuki NISHIO
Second Secretary
Embassy of Japan, Yangon

Takashi SEKIGUCHI
Assistant Director, Development Economic Division
Economic Affairs Bureau
MAFF

Shuichiro HAMADA
Section Chief, International Cooperation Planning Division
International Affairs Department
Economic Affairs Bureau
MAFF

Keiko MURASAKI
Interpreter for State Secretary for Agriculture, Forestry and Fisheries

KOREA, REPUBLIC OF - CORÉE, RÉPUBLIQUE DE

Delegate:

Sung Hoon KIM
Minister of Agriculture and Forestry (MAF)

Alternates:

Yong Kyu CHOI
Director-General, International Agriculture Bureau
MAF

Ji-Yeung KIM
Counsellor
Korean Embassy
Yangon

Jong Ha BAE
Director, Multilateral Cooperation Division
International Agriculture Bureau, MAF

Kiho YOON
Deputy Director, Multilateral Cooperation Division
MAF

Hyo-Sung SOK
First Secretary
Korean Embassy
Yangon

Yeong-Moo CHO
Assistant Director
Ministry of Foreign Affairs and Trade

Sangu Yun KIM
Secretary to the Minister of Agriculture and Forestry

Sang Geon BAE
Deputy Manager, Department of International Cooperation
Korea FAO Association

LAO, PDR - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Delegate:

Siene SAPHANGTHONG
Minister of Agriculture and Forestry

Alternates:

Inpanh SOUTHANNOUSINH
Official of the Minister's Office
Ministry of Agriculture and Forestry

Viravanh PHANNOURATH
Deputy Director-General

Somphanh CHANPENGXAY
Head of Planning and Technical Division
Department of Livestock and Fisheries
Ministry of Agriculture and Forestry

MALAYSIA - MALAISIE

Delegate:

Datuk Amar S. Hj. DAUD
Minister of Agriculture

Alternates:

A.W. HARUN
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Embassy of Malaysia, Yangon

Rahimah Md. SAID
Undersecretary
Macro and Strategic Planning Division
Ministry of Agriculture

Mustafa MUDA
Special Officer to the Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture

MALDIVES

Delegate:

Hassan SOBIR
Minister of Fisheries and Agriculture

Alternate:

Mohamed ZUHAIR
Director
Agriculture Services
Ministry of Fisheries and Agriculture

MONGOLIA - MONGOLIE

Delegate:

L. NYANSAMBUU
Minister of Agriculture and Industry

Alternate:

D. DALANTAINYAM
Assistant to the Minister

MYANMAR

Delegate:

Nyunt TIN
Minister
Ministry of Agriculture and Irrigation

Alternates:

Aung PHONE
Minister
Ministry of Forestry

Maung Maung THEIN
Minister
Ministry of Livestock and Fisheries

Khin MAUNG
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Irrigation

Ohn MYINT
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Irrigation

Soe MYINT
Deputy Minister
Ministry of Forestry

Thaik TUN
Deputy Minister
Ministry of Forestry

Aung THEIN
Deputy Minister
Ministry of Livestock and Fisheries

Mya MAUNG
Director-General
Department of Agricultural Planning

Tun THAN
Managing Director
Myanmar Agriculture Service

Myo MYINT
Director-General
Irrigation Department

Soe TINT
Director-General
Planning and Statistics Department
Ministry of Forestry

Kyaw TINT
Director-General
Forestry Department

Kyaw LWIN
Director-General
Directorate of Livestock and Fisheries

Soe WIN
Director-General
Department of Fisheries

Maung Maung NYUNT
Managing Director
Livestock Foodstuff and Milk Product Enterprise

Nyunt Maung SHEIN
Director-General
International Organizations and Economic Department

Kyi WIN
Deputy Director-General
Department of Agricultural Planning

Kyaw Tint SWE
Deputy Director-General
Department of ASEAN Affairs

Tin Htut OO
Director
Department of Agricultural Planning

Myint Kyu PE
General Manager
Myanmar Timber Enterprise

Aung TUN
Director
Planning Department

Nyunt SWE
Deputy Director
Foreign Economic Relations Department

Kyi WIN
Deputy Director
Department of Agricultural Planning

NEPAL**Delegate:**

Satchit S.J.B. RANA
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Royal Nepalese Embassy
Yangon

Alternate:

Mukti Narayan SHRESTHA
Special Secretary
Ministry of Agriculture

D.B. SUBEDI
Deputy Chief of Mission
and First Secretary
Royal Nepalese Embassy, Yangon

PAKISTAN**Delegate:**

Javed HAFIZ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Pakistan Embassy
Yangon

Alternate:

Zaighamuddin AZAM
First Secretary
Pakistan Embassy
Yangon

PAPUA NEW GUINEA - PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE**Delegate:**

Tukape MASANI, MP
Minister for Agriculture and Livestock

Alternates:

Ted SITAPAI
Secretary
Department of Agriculture and Livestock

Philip PONDIKOU
Director, Training
Department of Agriculture and Livestock

Roger Chris DEKUKU
Coordinator
FAO/PNG Special Food Programme
Department of Agriculture and Livestock

PHILIPPINES - FILIPINAS**Delegate:**

Sonia BRADY
 Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
 Philippine Embassy
 Yangon

Alternates:

Jindra Linda DEMETERIO
 Agricultural Attache
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Bangkok, Thailand

Belinda ANTE
 Third Secretary
 Philippine Embassy
 Yangon

SAMOA**Delegate:**

Solia Vaai PAPU
 Minister of Justice and Acting Minister for Agriculture,
 Forests, Fisheries and Meteorology

Alternate:

Seve IMO
 Deputy Director
 Crops, Extension and Regulatory

SRI LANKA**Delegate:**

D.M. JAYARATNE
 Minister of Agriculture and Lands

Alternates:

Anula Yapa JAYARATNE
 Private Secretary to the Hon. Minister

Lalith HETTIARACHCHI
 Additional Secretary
 Ministry of Fisheries and Aquatic Resources Development

S.B.D.G. JAYAWARDANE
 Director, Horticultural Research and Dev. Institute
 Department of Agriculture

THAILAND - THAÏLANDE**Delegate:**

Pongpol ADIREKSARN
 Minister of Agriculture and Cooperatives
 Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Alternates:

Pensak CHALARAK
 Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of Thailand to Myanmar

Petipong Pungbun NA AYUDHYA
 Deputy Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Adisak SREESUNPAGIT
 Secretary General
 National FAO Committee of Thailand
 Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Ratana THANOMSAKYUTH
 Policy and Plan Analyst
 Foreign Agricultural Relations Div.
 Ministry of Agriculture and Cooperatives

Suchada TAOMAHAWONG
 Policy and Plan Analyst
 Office of Agricultural Economics
 Ministry of Agriculture and Cooperatives

TONGA**Delegate:**

Baron VAEA
 Prime Minister, Minister of Agriculture and Forestry
 and Minister of Fisheries

Alternates:

Hon. 'AKAU'OLA
 Secretary for Fisheries

Haniteli 'O. FA'ANUNU
 Director of Agriculture and Forestry

UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**Delegate:**

Wayne DENNEY
 International Relations Adviser
 International Cooperation and Development
 Foreign Agricultural Service
 Department of Agriculture

Alternates:

M. HAWLEY-YOUNG
 Economic/Commercial Officer
 U.S. Embassy
 Yangon

D. Khin Swe Swe AYE
Agricultural Specialist
U.S. Embassy
Yangon

VIET NAM

Delegate:

Ngo The DAN
Vice Minister of Agriculture and Rural Development

Alternates:

Vu Van TRIEU
Deputy Director-General
International Cooperation Department
Ministry of Marine Affairs

Nguyen Chi THANH
Expert
International Organization Department
Ministry of Foreign Affairs

Pham Trong HIEN
Expert
International Cooperation Department
Ministry of Agriculture and Rural Development

OBSERVER FROM A MEMBER COUNTRY FROM THE EUROPEAN REGION
OBSERVATEUR D'UN PAYS MEMBRE DE LA RÉGION EUROPE

T. MORI
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of Italy
Yangon

OBSERVER FROM A NON-MEMBER COUNTRY
OBSERVATEUR D'UN PAYS NON MEMBRE

Serguei K. TARASSOV
Counsellor
Embassy of Russian Federation
Yangon

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES
INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Siba KUMAR DAS
UNDP Resident Representative, Myanmar

David DALLAH
Programme Officer
UNDP, Yangon

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Lal KURUKUASURIYA
Chief, Regional Environment Law Programme.
UNEP Regional Office for Asia and the Pacific

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Jacqueline Carol BADCOCK
Representative
UNICEF, Vientiane

Juan AGUILAR
Representative
UNICEF, Yangon

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR)
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (UNHCR)

A. JINADASA
Deputy Chief of Mission
Yangon

UNITED NATIONS POPULATION FUND
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Bal GOPAL K.C.
UNFPA Representative for Thailand and
Country Director for Myanmar and Laos

Khin Ma Ma AYE
UNFPA National Programme Officer
UNFPA Office, Yangon

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Pierre S. BOLDUC
WFP, Operations Manager
Yangon

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Klaus WAGNER
WHO Representative
Myanmar

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D' ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRO-ASIAN RURAL RECONSTRUCTION ORGANIZATION (AARRO)

Bahar MUNIP
Secretary-General

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION (APO)

Manuel S.J. DE LEON
Agriculture Programme Officer

**CENTRE ON INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR ASIA AND THE PACIFIC
(CIRDAP)
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
(CIRDAP)**

A.V.S. REDDY
Director

**CONSULTATIVE GROUP ON INTERNATIONAL AGRICULTURAL RESEARCH (CGIAR)
GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE
(GCRAI)**

Alexander VON DER OSTEN
Executive Secretary

**OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON
GOVERNEMENTALES**

**ASIAN SECRETARIAT FOR THE DEVELOPEMENT OF HUMAN RESOURCES IN
RURAL AREAS (ASIADHRRA)**

Paiboon CHAROENSAP
Vice Chairman

GLOBAL CROP PROTECTION FEDERATION (GCPF)

W.W. ELLIS
Secretary-General
Asia-Pacific Crop Protection Association
Bangkok 10900

GRAMEEN KRISHI FOUNDATION (GKF)

Md. Shah ALAM
Managing Director

**INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE (ICID)
COMMISSION INTERNATIONALE DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE**

U Ohn MYINT
Chairman
Myanmar National Committee On Irrigation and Drainage
and Director-General, Irrigation Department

SRI LANKA NATIONAL FREEDOM FROM HUNGER CAMPAIGN BOARD (SRL-FFHC)

C. BOANGE
Chairman

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE

1. F.J. DENT
Conference Secretary
2. N.M. HLA
Conference Affairs Officer
3. P.B. DURST
Reports Officer
4. D. DE VLEESCHAUWER
Information Officer
5. K. MCKEEN
Information Technology Officer

FAO STAFF - PERSONNEL DE LA FAO

1. Jacques DIOUF
Director-General
2. S. HADIWIGENO
Assistant Director-General and
Regional Representative for Asia and the Pacific Bangkok
3. Prem NATH
FAO Representative in Myanmar
4. V. FUAVAO
Sub-regional Representative for the Pacific Islands
SAPA, Apia, Samoa
5. V. HONGSKUL
Fishery Officer
RAP, Bangkok
6. T.C. TI
Senior Economist
RAP, Bangkok
7. W. POLMAN
Rural Development Officer
RAP, Bangkok

LISTE DES DOCUMENTS

APRC/98/1	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/98/2	Mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique et autres activités de la FAO dans la région
APRC/98/3	Suivi du Sommet mondial de l'alimentation
APRC/98/4	Aménagement et conservation des ressources halieutiques dans la région Asie et Pacifique, en particulier réalisations des organes régionaux des pêches
APRC/98/5	Représentation de la région au GCRAI
APRC/98/6/REP 1	Rapport de la réunion d'experts
APRC/98/7/DRAFT	Rapport de la Conférence

SÉRIE INF

APRC/98/INF/1	<i>Note d'information</i>
APRC/98/INF/2	Calendrier provisoire
APRC/98/INF/3	Liste provisoire des documents
APRC/98/INF/4	Déclaration du Directeur général

SÉRIE OD

APRC/98/OD/1	Programme des séances
APRC/98/OD/2	Programme des séances
APRC/98/OD/3	Programme des séances
APRC/98/OD/4	Programme des séances
APRC/98/OD/5	Programme des séances

DISCOURS D'OUVERTURE DU PREMIER SECRÉTAIRE,
LE LIEUTENANT GÉNÉRAL KHIN NYUNT

C'est pour moi un grand privilège et un honneur que de prendre la parole devant la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, d'autant plus qu'il s'agit de la toute première fois que notre pays accueille la Conférence régionale. Sachez que nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir dans notre pays. Votre visite a lieu à un moment particulièrement bien choisi puisqu'elle coïncide avec la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Myanmar. Même si vous ne séjournez que brièvement dans notre pays, j'espère que vous pourrez faire rapidement connaissance avec le pays et sa population.

Nous avons un ordre du jour à la fois chargé et stimulant. Nous sommes pleinement convaincus que la Conférence sera couronnée de succès, grâce à la coopération de toutes les délégations, et qu'elle pourra apporter une contribution importante à la sécurité alimentaire de cette région mais aussi du reste de la planète.

La dernière Conférence régionale s'est tenue dans un climat d'espoir et d'attente, car nous travaillions tous de façon acharnée à la réussite du Sommet mondial de l'alimentation qui, soit dit en passant, a effectivement été un grand succès, puisque le grand public a maintenant mieux pris conscience des dimensions du problème de la faim et de la malnutrition et de ses causes. A l'occasion du Sommet, les pays ont décidé d'agir de concert pour faire en sorte que l'avenir des quelque 1,5 milliard de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté dans le monde entier soit un peu meilleur. A cette occasion, les gouvernements se sont également engagés fermement à promouvoir des stratégies et des activités efficaces de façon à réduire de moitié le nombre actuel de personnes sous-alimentées, au plus tard pour l'an 2015.

Actuellement, 800 millions de personnes n'ont pas un accès adéquat à la nourriture. Cette situation, qui est intolérable et inacceptable, ne peut pas durer car des îlots de prospérité ne peuvent pas, à long terme, se maintenir dans un océan de pauvreté. Une sécurité alimentaire inadéquate risque aussi d'avoir des effets sur la sécurité en général. C'est la raison pour laquelle les chefs d'une centaine de délégations ont entériné la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.

La présente Conférence régionale est une tribune importante qui nous permet, à nous tous, de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris lors du Sommet. Mais il est tout aussi important d'examiner les défis et les contraintes que nous rencontrons.

Dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, nous avons reconnu que la mise en oeuvre de ces engagements relevait du droit souverain et de la responsabilité de chaque Etat. Nous savons également que l'application du Plan d'action du SMA est principalement du ressort des gouvernements nationaux, mais on ne soulignera jamais assez l'importance d'une coopération économique vigoureuse au plan international pour une bonne

mise en oeuvre du Plan. La région Asie et Pacifique connaît l'une des croissances économiques les plus rapides du globe. Toutefois, la croissance économique des pays de la région est hautement hétérogène. Il est vrai aussi que certains pays de la région en voie d'industrialisation, malgré leur bonne base économique, rencontrent actuellement de graves difficultés du fait de la crise monétaire, qui ne manquera pas d'avoir une incidence sur le commerce et les investissements dans la région. Nous avons besoin actuellement d'accroître un flux accru d'aide et d'investissements dans le secteur agricole, mais les réalités régionales assombrissent les perspectives.

Nombre de pays en développement souffrent, rappelons-le, du lourd fardeau de la dette extérieure. En outre, l'aide au développement a baissé au cours des dernières années. N'est-il pas décourageant de constater que l'assistance au secteur agricole a baissé de près de 38 pour cent entre 1995 et 1998. Et la situation actuelle n'est guère meilleure. Nous n'insisterons jamais assez sur le fait que les efforts nationaux déployés par les gouvernements pour mettre en oeuvre le Plan d'action du SMA exigent absolument un climat international favorable. Sans ce climat, le but tant recherché de la sécurité alimentaire pour tous restera illusoire.

Voyons maintenant quels ont été les efforts déployés au plan national pour promouvoir et mettre en oeuvre les engagements pris par le Myanmar lors du Sommet.

Vous vous rappellerez que lors du Sommet, nous nous sommes tous engagés à assurer "un environnement politique, social et économique propice, visant à instaurer les meilleures conditions pour l'éradication de la pauvreté et le maintien d'une paix durable, fondé sur la pleine participation des hommes et des femmes sur un pied d'égalité, particulièrement favorable à la sécurité alimentaire durable pour tous". C'est précisément ce que nous faisons au Myanmar. En effet, paix, développement économique et progrès social sont les mots d'ordre de notre gouvernement, correspondant à notre objectif d'Etat pacifique, prospère, moderne et développé.

Pour tenter de réaliser ces objectifs élevés et admirables, chaque nation doit relever une série particulière de défis, car chaque pays a sa propre histoire, son propre patrimoine culturel et ses conditions spécifiques. L'une des caractéristiques du Myanmar est qu'il s'agit d'une union composée de 135 différentes ethnies nationales. L'unité et la réconciliation nationale sont donc des éléments essentiels à la paix et la stabilité dans notre pays.

Malheureusement, la construction de la paix et du progrès a été semée d'embûches dans notre pays. Depuis notre indépendance en 1948, notre pays a été confronté au problème de l'insurrection armée de divers groupes, notamment des ethnies nationales. En conséquence, après avoir assumé la conduite des affaires, notre gouvernement a fait de l'unité et de la réconciliation avec les ethnies nationales l'une des premières priorités. Il a entamé des négociations avec les groupes armés, en agissant de bonne foi et avec une bonne volonté sincère. Grâce à nos efforts inlassables, nous avons pu éliminer des décennies de doute et de soupçon et gagner la confiance des ethnies nationales. Aujourd'hui, le Myanmar connaît une période historique de paix car les fusils se sont tus pratiquement sur tout le territoire national. Un groupe seulement reste en marge du processus de paix, mais nous sommes convaincus qu'il pourra lui aussi se joindre à toutes les autres ethnies nationales pour le progrès et le développement du pays et de l'ensemble de la population.

Les efforts consentis par le gouvernement dans le domaine de la paix ont été de pair avec des initiatives de développement réalisées dans les zones frontalières qui ont beaucoup souffert du conflit armé. Un nouveau ministère chargé exclusivement de la mise en valeur des zones frontalières a été créé et le gouvernement a dépensé, sur ses propres ressources, plus de 8,83 milliards de kyats pour améliorer les infrastructures en construisant des routes, des ponts, et des barrages et réservoirs d'irrigation, en établissant des écoles et des dispensaires et en introduisant des méthodes modernes d'agriculture. Il s'agit véritablement d'un programme intégré de développement rural visant à réduire et éliminer la pauvreté. Pour la première fois, les populations de ces zones – qui étaient en fait les régions les plus reculées du pays – ont maintenant la possibilité d'améliorer leurs conditions économiques et sociales et de bénéficier de conditions de vie décentes.

Ces zones frontalières reculées sont également l'endroit où le pavot est traditionnellement cultivé. Le Myanmar a hérité du problème des stupéfiants de son passé colonial. Après l'indépendance, le problème a été aggravé par le fait que la production et le trafic des stupéfiants étaient liés à la question de l'insurrection interne. Toutefois, le Gouvernement du Myanmar s'engage pleinement à lutter contre le fléau des drogues et des activités qui y sont liées. Il s'agit là d'une responsabilité nationale et de l'une des plus hautes priorités de notre gouvernement.

La question des stupéfiants comporte des dimensions politiques, économiques et sociales. Nous devons donc agir sur plusieurs fronts pour résoudre le problème. Le régime juridique a été renforcé pour la lutte contre les stupéfiants de façon à prévoir des mesures plus efficaces d'application de la loi, y compris contre le blanchiment de l'argent.

Les efforts de lutte contre les stupéfiants ont donné les résultats suivants: entre septembre 1988 et la fin de décembre 1997, les pouvoirs publics ont saisi et détruit plus de 3 700 kg d'héroïne, plus de 22 700 kg d'opium, plus de 10 millions de tablettes de drogue stimulante comme les amphétamines et ils ont mis le feu à 70 raffineries d'héroïne. Mais ces résultats ont eu un coût élevé : 766 membres des forces armées, dont 20 officiers, ont perdu la vie et 2 292 membres, y compris 81 officiers, ont été blessés, et ont souvent perdu des membres ou la vue. Nulle autre nation n'a sacrifié autant pour lutter contre cette menace pour les jeunes du monde entier.

Le Myanmar a obtenu de bons résultats dans sa campagne antistupéfiants. L'année dernière, grâce aux succès remportés par les pouvoirs publics en matière d'éducation et de persuasion des ethnies nationales, nous avons pu déclarer libre d'opium une zone située au cœur de la région de production du pavot. Nous souhaitons ardemment établir d'autres zones de ce type à l'avenir. Tous ces efforts d'élimination des stupéfiants et ces plans de développement destinés à fournir d'autres moyens d'existence à la population ont été effectués avec nos ressources propres. Nous sommes persuadés que nous serons en mesure de parvenir à notre objectif, qui est l'élimination totale de la culture du pavot et de la production de l'opium. Toutefois, si la communauté internationale nous fournit une assistance, nous serons certainement en mesure d'atteindre plus rapidement cet objectif. Je tiens en même temps à signaler que nous n'épargnerons aucun effort pour nous acquitter de notre responsabilité nationale et de notre devoir international.

Pour garantir la paix, l'unité et le développement de la nation, nous sommes en train de rédiger une nouvelle constitution qui reflétera les aspirations de toutes les ethnies nationales vivant sur notre territoire et garantira leur bien-être. L'Etat qui verra le jour avec

cette nouvelle constitution sera une société démocratique pluraliste ayant une économie axée sur le marché, fondée sur les principes de justice, de liberté et d'égalité, qui assurera l'identité nationale et les traditions culturelles de toutes les populations.

Sur le plan économique, le gouvernement a adopté un système économique axé sur le marché pour remplacer l'économie centralement planifiée de jadis. Le gouvernement a fait appel aux investisseurs étrangers et a encouragé le secteur privé à jouer un rôle accru dans la vie économique de la nation. Grâce à ces mesures, il y a eu une nette amélioration de la croissance économique de 1992/93 à 1995/96, lorsqu'un plan quadriennal a été lancé. Le taux de croissance annuel du PIB a été en moyenne de 7,5 pour cent. Le gouvernement consolide actuellement ce succès en mettant en oeuvre un plan de développement économique quinquennal. Le secteur privé occupe actuellement une position de premier plan dans l'économie et assure 76 pour cent du PIB et 55 pour cent des exportations.

Il faut aussi renforcer le tissu social de la nation pour assurer le développement. A cet effet, les pouvoirs publics ont agi sur plusieurs fronts pour améliorer le moral et la moralité de la population et préserver notre héritage culturel et notre identité nationale. La grande majorité de notre population est composée de bouddhistes qui s'inspirent des nobles principes de l'amabilité, de la compassion et de la joie empreinte de compréhension. Même pendant votre bref séjour, je suis sûr que vous pourrez noter que notre population est pleine de gentillesse et d'amabilité et a un grand sens de l'hospitalité. En outre, vous constaterez que les gens, dans leur vie quotidienne, n'ont ni crainte ni anxiété et qu'ils bénéficient d'un système de droit et des libertés fondamentales. D'un autre côté, nous sommes très heureux de vous donner la possibilité de voir directement quelles sont les véritables conditions du pays, pour que vous puissiez démentir les informations erronées diffusées par certaines sources.

Le Myanmar est un pays agricole. La majorité de la population vit à la campagne et se livre à des travaux agricoles. Le progrès de la nation est donc indissociablement lié au développement de l'agriculture. C'est donc pour moi un grand honneur que de vous décrire la situation de l'agriculture de mon pays et les efforts que nous déployons pour garantir la sécurité alimentaire.

Le Myanmar est le plus grand pays de la zone continentale de l'Asie du Sud-Est, s'étendant sur plus de 676 000 kilomètres carrés. Sa population étant d'environ 48 millions de personnes, on peut dire que le Myanmar a un rapport population-superficie favorable.

Le secteur agricole est le pilier de l'économie du Myanmar et assure 36 pour cent du PIB, 35 pour cent des recettes d'exportation et 64 pour cent de l'emploi. L'un des objectifs économiques de notre gouvernement est donc le développement de l'agriculture en tant que base de la croissance, ainsi que le développement des autres secteurs de l'économie. L'expérience des dernières années démontre que la croissance économique d'ensemble du pays est étroitement liée aux résultats du secteur agricole. Depuis 1992/93, lorsque nous avons lancé le plan quadriennal de développement économique, une stratégie intégrée a été appliquée au développement de l'agriculture.

Selon cette stratégie, nous cherchons à dégager des excédents de riz, à atteindre l'autosuffisance pour les huiles comestibles et à accroître la production et l'exportation de légumineuses et de cultures industrielles. Pour atteindre ces objectifs, nous avons pris une série de mesures visant à mettre en valeur de nouvelles terres agricoles, à fournir suffisamment d'eau d'irrigation et à renforcer les efforts de mécanisation agricole. Cette

stratégie prévoit également l'introduction de techniques agricoles modernes et la mise au point et l'utilisation de variétés modernes et à haut rendement.

Actuellement, notre pays dispose de 18 millions d'hectares de terres arables, dont 9 millions seulement sont cultivés. Il nous reste 9 millions d'hectares qui peuvent par la suite être mis en culture. Le gouvernement encourage donc activement la mise en valeur de nouvelles terres agricoles. A cette fin, des stimulants ont été accordés pour la mise en valeur des jachères et des terres en friche cultivables. Dans les zones entourées d'eau, on a également encouragé la construction de digues et la production intégrée riz-poisson. Dans les zones de montagne, on a introduit la culture en terrasse qui a également l'avantage supplémentaire de protéger le sol contre l'érosion.

Nous avons aussi entrepris d'améliorer les terres agricoles moyennant le drainage, l'irrigation et la construction de routes de desserte pour permettre l'utilisation de machines agricoles. Au cours de l'exercice 1996/97, nous avons mis en valeur plus de 150 000 hectares de jachères et de terres en friche.

L'un des principaux avantages comparatifs de l'agriculture du Myanmar est sa richesse en ressources hydriques. On calcule que le Myanmar dispose de ressources en eau représentant au total 870 millions d'acres-pieds par an, dont 6 pour cent seulement sont utilisés.

Le gouvernement, depuis qu'il a assumé ses fonctions en 1988, a consenti des efforts soutenus pour accroître la capacité d'irrigation du pays. Au total, 86 projets d'irrigation ont été réalisés à un coût d'environ 14 milliards de kyats, en utilisant nos propres ressources financières et humaines. La part des terres irriguées est donc passée de 12,5 pour cent en 1987/88 à 16,4 pour cent en 1996/97. Nous espérons que grâce à notre secteur agricole et à nos ressources en eau, combinés à un afflux de capitaux et de technologies de l'étranger, nous pourrions accroître fortement notre production et contribuer à la sécurité alimentaire du pays, mais aussi de la région et de l'ensemble de la planète.

Passons maintenant à un autre domaine qui intéresse également cette Conférence: la gestion et la conservation des ressources halieutiques. Le littoral du Myanmar s'étend sur 2 800 kilomètres et le pays est également riche en ressources maritimes. On estime qu'il serait possible d'exploiter de façon durable 1 million de tonnes de produits halieutiques par an. Actuellement, nous n'exploitons que 60 pour cent du niveau estimé de production maximale équilibrée. Le Myanmar a également élaboré une politique d'exploitation durable des ressources maritimes. A cette fin, le gouvernement a promulgué quatre lois favorisant la gestion durable et la conservation des ressources maritimes. En outre, nous avons récemment introduit l'aquaculture commerciale au Myanmar. Même si les exploitations aquacoles sont situées dans les zones côtières où il y a une abondance de mangroves, des mesures de prévention ont été prises pour éviter toute dégradation de l'environnement.

Globalement, les pêches, associées à l'élevage, représentent le troisième secteur de l'économie et assurent 7,1 pour cent du PIB. Il reste toutefois de bonnes possibilités d'expansion durable de ce secteur et le gouvernement prend actuellement des mesures afin d'accroître nettement la production.

La foresterie est un autre domaine du plus haut intérêt pour le Myanmar, qui relève des compétences de la FAO. Près de 51 pour cent du territoire national est couvert par des forêts. Nos ressources forestières sont non seulement une ressource économique précieuse mais aussi la base même de l'équilibre écologique des autres ressources du pays. Cinq lois ou règlements ont été promulgués depuis 1992 pour protéger les forêts et conserver la faune et la flore sauvages. C'est avec fierté que nous tenons à préciser que grâce à nos méthodes de gestion durable des forêts, nous restons le principal exportateur mondial de teck et un gros exportateur de feuillus.

Au Myanmar, notre système de gestion durable des forêts repose sur l'imposition d'un quota annuel autorisé. Cela signifie que malgré la hausse de la demande mondiale, nous ne couperons pas plus de 432 000 mètres cubes de teck par an et 2 340 000 mètres cubes d'autres feuillus. Nous conservons également sous la forme de réserves et de forêts domaniales protégées plus de 15 pour cent de la superficie boisée totale. Nous entreprenons également un programme soutenu de reboisement. En 1977, plus de 610 000 hectares étaient couverts de plantations forestières.

Récemment, le gouvernement a lancé un projet spécial de reverdissement du territoire dans les neuf districts de la zone aride du centre. Ce projet a plusieurs objectifs. Le reverdissement de la zone aride permettra de conserver l'environnement, y compris les ressources en sol et en eau, mais contribuera également à satisfaire les besoins fondamentaux des populations rurales en matière de produits forestiers. Il devrait également favoriser l'amélioration durable des conditions socio-économiques des communautés rurales, mais surtout, appuyer le secteur agricole grâce à un climat et à un environnement plus équilibrés.

Je viens d'évoquer certaines des initiatives nationales que nous avons prises. Nous espérons qu'elles nous permettront d'instaurer la paix, la stabilité et le développement au Myanmar. Grâce à ce contexte propice, nous espérons renforcer le développement de l'agriculture et améliorer la production vivrière sur le plan national. Comme nous avons de vastes terres arables, d'abondantes ressources en eau et un climat clément, nous espérons développer l'agriculture et les agro-industries dans notre pays et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire pour tous.

Pour consentir tous ces efforts, le Myanmar et un nombre d'autres pays de la région ont besoin d'un environnement économique favorable. Cela signifie, pour les pays en développement, obtenir un allègement du fardeau de la dette extérieure. Il faudrait pour cela que nous obtenions des prix rémunérateurs pour nos produits agricoles et que l'agriculture bénéficie d'un flux accru d'aide et d'investissements. Cela signifie aussi que nous devons recevoir une aide plus importante d'organisations comme la FAO dans les domaines des pêches, des forêts et de l'aquaculture et qu'il faut renforcer la coopération entre les pays de la région et les institutions et organismes du système des Nations Unies en général et de la FAO en particulier.

Récemment, la FAO a lancé un certain nombre d'activités prioritaires qui ont un impact direct sur les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation. Dans ces domaines, ainsi que dans d'autres, le Myanmar est prêt à coopérer avec la FAO et avec d'autres pays qui pensent comme lui, de façon à parvenir à cet objectif tant recherché de sécurité alimentaire durable pour tous.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Monsieur le Président,
Monsieur le Président indépendant du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,*

Il y a cinq mois se tenait la Conférence générale de la FAO qui a notamment examiné la situation de l'alimentation et de l'agriculture au niveau mondial et les activités passées et futures de l'Organisation.

(Situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde)

Selon les dernières estimations, la croissance d'ensemble de l'économie mondiale en 1997 s'est située à un niveau satisfaisant, environ 4 pour cent. La situation de l'agriculture et de l'alimentation présente cependant des aspects contrastés. L'augmentation de la production agricole est estimée à 1,1 pour cent seulement alors que les stocks de céréales demeurent en dessous du seuil de sécurité. De surcroît, l'aide au développement a stagné ces dernières années autour d'une valeur nominale de 60 milliards de dollars E.-U. et s'est donc amenuisée en termes réels, alors que la part destinée au secteur agricole a connu une forte réduction, passant de 16 milliards de dollars E.-U. en 1988 à environ 10 milliards en 1996.

(Principales réalisations de l'Organisation)

(Mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet)

La vie de l'Organisation au cours de l'exercice biennal précédent a été marquée par la tenue du Sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996. Plusieurs initiatives ont d'ores et déjà été entreprises par l'Organisation pour mettre en oeuvre le Plan d'action adopté par le Sommet:

- 150 stratégies nationales pour l'agriculture et la sécurité alimentaire vers l'an 2010 ont été préparées avec les gouvernements d'Etats Membres en développement et en transition;
- le Programme spécial pour la sécurité alimentaire est maintenant opérationnel dans 30 pays, dont quatre de la région Asie et Pacifique, et est en cours de formulation dans 40 autres, y compris dans 10 pays de la région;
- le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes a connu de nombreux succès, notamment contre la peste bovine et le criquet pèlerin;
- enfin, le Système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires a été mis en place.

Au cours de l'exercice biennal écoulé, l'Organisation a poursuivi son assistance pour la mise en oeuvre des accords de Marrakech en organisant des séminaires régionaux et en

exécutant des projets nationaux. En outre, l'Organisation renforcera son action pour aider à la préparation des négociations commerciales futures, en collaboration étroite avec l'OMC, la Banque mondiale et la CNUCED.

Pour mobiliser la société civile, conformément aux directives adoptées par le Sommet, la FAO a également encouragé le lancement de campagnes "De la nourriture pour tous". Plusieurs pays ont déjà entrepris un processus de concertation au niveau national à cet effet. L'opération "TeleFood 1997" a sensibilisé aux problèmes de la faim et de la malnutrition environ 500 millions de téléspectateurs d'une centaine de chaînes de télévision dans plus de 70 pays et jeté les bases d'un système de collecte de fonds qui permettra dès cette année de financer des petits projets d'assistance directe aux communautés rurales des pays en développement pour les aider à améliorer leur production agricole. Comme approuvé par la dernière Conférence de la FAO, l'opération TeleFood sera organisée chaque année dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation. La prochaine opération aura lieu du 16 au 18 octobre 1998 et son envergure dépassera celle de 1997.

Enfin, la coopération interinstitutions pour l'application du Plan d'action du Sommet a été mise en place, notamment avec l'établissement d'un réseau sur le développement rural et la sécurité alimentaire animé par la FAO et le FIDA. Le dispositif de suivi du Plan d'action du Sommet est en place et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale examinera à sa prochaine session les résultats obtenus comme vous le ferez vous-mêmes pour la région Asie et Pacifique.

(Autres réalisations)

Parmi les autres actions entreprises par la FAO au cours de l'exercice biennal 1996/97, qui ont une incidence pour toutes les régions, je mentionnerai:

- dans le domaine de l'utilisation durable des ressources naturelles, l'adoption du Plan d'action mondial de la Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques et la révision de la Convention internationale sur la protection des végétaux;
- pour les forêts, des programmes axés sur la contribution du secteur à la sécurité alimentaire, la gestion efficace et responsable des ressources et l'équilibre entre les valeurs économiques, écologiques et sociales des forêts; l'aide à l'élaboration de programmes forestiers nationaux; l'appui au Groupe intergouvernemental des Nations Unies sur les forêts et au onzième Congrès forestier mondial tenu à l'invitation de la Turquie;
- pour les pêches et l'aquaculture, et dans le cadre du Plan d'action de Kyoto sur la contribution durable des pêches à la sécurité alimentaire et du Code de conduite pour une pêche responsable, le renforcement des organes régionaux et la tenue de 21 consultations techniques sur la gestion des ressources halieutiques marines de diverses régions.

(Elaboration, analyse et diffusion de l'information)

Le rapport annuel sur la *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* reste le principal véhicule d'information générale sur le secteur; il comprend désormais une section consacrée à l'évolution de la sécurité alimentaire, pour donner suite au Sommet. S'y ajoutent la *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* et la *Situation mondiale des forêts*. La *sixième Enquête mondiale sur l'alimentation* a été publiée en 1996. S'agissant de l'évolution à long terme de l'agriculture et de la sécurité alimentaire mondiale, une étude sera entreprise sur l'évolution probable à l'horizon 2015, avec une évaluation moins détaillée à l'horizon 2030.

(Techniques modernes d'information et de télécommunication)

Au niveau de la diffusion de l'information, l'utilisation des technologies modernes a permis de rationaliser et de moderniser les systèmes tout en réduisant les coûts. Le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) offre désormais un accès facile à des informations essentielles pour la sécurité alimentaire et le développement rural durable: FAOSTAT pour les données statistiques, FAOINFO pour les informations en forme textuelle et FAOSIS pour les systèmes d'information spécialisés, notamment sur les ressources génétiques animales, les pesticides et le Système mondial d'information et d'alerte rapide.

Le site FAO sur Internet enregistre plus d'un million de visites par mois et fournit des informations aux utilisateurs anglophones, arabophones, hispanophones et francophones. Pour assurer l'accès à WAICENT là où l'usage d'Internet n'est pas encore aisé ni très répandu, 2 000 CD-ROM ont été distribués dans les pays membres. En 1998-99, ces services seront encore élargis, pour développer la capacité des Etats Membres à utiliser toute la richesse documentaire de la FAO.

(Participation populaire et rôle des femmes)

Dans le cadre de la pleine participation de tous les membres de la société à la réalisation de l'objectif commun: "De la nourriture pour tous", les actions en faveur des femmes ont reçu la priorité. Il a été demandé aux départements techniques de la FAO de tenir compte de la parité homme/femme dans leurs programmes et projets. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire devrait permettre d'améliorer l'accès des femmes rurales aux technologies, aux intrants et au crédit et dans ce but, une importance particulière est accordée à l'aviculture et aux cultures maraîchères.

(Partenariats)

Pour assurer la mise en oeuvre de l'ensemble de ses programmes dans un contexte d'austérité budgétaire, l'Organisation a renforcé la coordination et la coopération avec ses partenaires, en particulier avec la Banque mondiale et les banques régionales, par de nouveaux accords, notamment pour la mise en oeuvre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire; avec les institutions agricoles et alimentaires ayant leur siège à Rome, le FIDA et le PAM; avec le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale, son Comité technique consultatif et ses instituts; avec les autres institutions du système des Nations Unies dans le cadre du Comité administratif de coordination; et avec le secteur privé et la communauté des organisations non gouvernementales.

De même, les activités de coopération avec de nombreux Etats Membres se sont multipliées. Depuis trois ans, quelque 1 300 experts ont participé à l'exécution de programmes de la FAO dans le cadre d'accords de coopération entre pays en développement ou en transition, de coopération avec les établissements universitaires et les institutions de recherche et d'utilisation des experts retraités. Pour appuyer le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, plusieurs accords de coopération Sud-Sud ont permis à des pays en développement plus avancés de fournir, avec le soutien de l'Organisation, une masse critique de techniciens de terrain au niveau des communautés rurales d'autres pays en développement. Cinq pays de la région Asie et Pacifique ont accepté de fournir une assistance de ce type et on peut espérer que d'autres feront bientôt de même. Enfin, pour renforcer les capacités nationales, la FAO explore les possibilités de formation offertes dans les domaines de son mandat par les Etats Membres au profit d'étudiants et stagiaires de pays en développement, et emploiera, dans la mesure des ressources disponibles, des jeunes cadres pour ajouter une expérience pratique à leur formation théorique.

(Investissement)

La promotion de l'investissement dans le secteur agricole est un objectif permanent de la FAO. Au cours des trois dernières années, le Centre d'investissement a aidé à préparer 24 projets dans la région Asie et Pacifique, dont le financement a été approuvé pour un montant total de 3 564 millions de dollars E.-U., y compris 2 245 millions de crédits externes.

Le Programme de coopération technique de la FAO conserve un rôle catalyseur très important grâce à ses caractéristiques: rapidité d'approbation, durée limitée des projets, faibles coûts et orientation pratique. En 1996-97, 86 nouveaux projets ont été mis en oeuvre dans la région Asie et Pacifique.

(Restructuration et décentralisation)

La restructuration de la FAO a été poursuivie dans des conditions de grande austérité budgétaire, tout en recherchant des économies et une meilleure efficacité par la décentralisation.

Outre la réduction des effectifs, ramenés de 4 185 postes en janvier 1994 à 3 599 postes en janvier 1998, des économies annuelles de 25 millions de dollars E.-U. ont été réalisées sur les coûts de voyages, traductions, publications et réunions. Une attention croissante est portée à la formation du personnel, au renforcement du cadre féminin et à une représentation équitable des pays membres: les pays non représentés au sein du personnel sont passés de 54 en janvier 1994 à 29 en janvier 1998, compte tenu des recrutements en cours.

La décentralisation est en cours d'achèvement: tous les nouveaux bureaux de liaison et bureaux sous-régionaux sont ouverts et le Bureau régional de Bangkok a été nettement renforcé; la couverture des Etats Membres par le réseau des représentants de la FAO s'améliore encore grâce aux accréditations multiples et à l'utilisation de chargés nationaux de programme et de correspondants nationaux. A présent, 39 pour cent du total des effectifs sont affectés aux bureaux décentralisés. La décentralisation en matière d'assistance aux politiques et de mise en oeuvre des projets permettra à la FAO d'être plus à l'écoute des besoins de ses Etats Membres.

La restructuration s'accompagne d'une délégation de responsabilités opérationnelles, administratives et financières vers les départements du Siège et les équipes de terrain, incluant notamment la création des unités administratives de soutien et le renforcement des contrôles d'audits dans tous les bureaux des régions, sous-régions et pays.

(Programme de travail et budget 1998/99)

Pour conclure ce tour d'horizon de ce qui a marqué la vie de l'Organisation au cours des deux dernières années, je rappellerai que la Conférence a approuvé un programme de travail et budget à croissance nominale zéro pour 1998/99, ce qui signifie, en termes réels, une réduction de 3,7 pour cent. Toutefois, malgré cette contrainte, l'Organisation dispose d'un programme qui a reçu l'appui unanime et qui, contrairement aux deux exercices précédents, n'aura pas besoin d'être ajusté. Je crois pouvoir dire que l'Organisation a traversé avec succès la phase des réformes et qu'elle peut envisager l'avenir avec confiance et s'atteler avec détermination à la tâche qui lui a été confiée: contribuer à assurer une sécurité alimentaire durable pour tous.

(La situation dans la région Asie et Pacifique)

Monsieur le Président,

Permettez-moi maintenant de passer en revue la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique et d'examiner brièvement les faits récents qui revêtent un intérêt particulier pour la plupart des pays de la région.

Au cours des deux dernières décennies, c'est dans la région Asie et Pacifique que la croissance économique a été la plus forte. Dans la plupart des pays, on a enregistré une croissance rapide et soutenue sur une longue période. La part de l'agriculture dans le PIB est passée progressivement de 30 pour cent dans le milieu des années 80 à environ 20 pour cent actuellement, mais le secteur agricole reste l'un des piliers de l'économie. Il faut savoir en effet que plus de 65 pour cent de la population de la région vit dans les zones rurales et que l'agriculture emploie plus de la moitié de la population active.

Malheureusement, le phénomène "El Niño" a de nouveau eu des effets dévastateurs dans un certain nombre de pays de la région et mis en évidence l'existence de zones limitées sujettes à l'insécurité alimentaire. Les inondations et d'autres catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, glissements de terrain, éruptions volcaniques et incendies de forêt ont également dévasté de vastes superficies. Ces catastrophes ont été l'une des causes fondamentales de l'insécurité alimentaire parmi les couches les plus vulnérables de la population, car elles ont eu des retombées négatives de grande ampleur sur les fluctuations des prix et l'instabilité des approvisionnements alimentaires, sans parler des dégâts à la production et aux infrastructures commerciales.

De même, il faut bien reconnaître que l'instabilité monétaire et financière met en danger les progrès réalisés par la région en matière de sécurité alimentaire durable et de lutte contre la pauvreté. Cette instabilité pose en effet une série de problèmes à l'agriculture, aux pêches et à la foresterie. Or, le secteur agricole est appelé, plus que jamais, à absorber la main-d'oeuvre déplacée, à produire davantage de cultures d'exportation, source de devises, à accroître les approvisionnements alimentaires intérieurs de façon à réduire la hausse des salaires, des prix et de l'inflation, et enfin à créer des sources d'investissement intérieures.

Dans cette optique, l'Organisation, en consultation avec la Banque mondiale, prépare des programmes visant à développer l'agriculture périurbaine dans les pays les plus touchés par la crise actuelle, estimant que de tels programmes peuvent, dans une large mesure, atténuer le problème du chômage et de la pauvreté urbaine, qui a été aggravé par la conjoncture financière et les programmes d'ajustement.

Dans le cadre du nouveau modèle économique où le secteur public joue un rôle moins important compte tenu notamment du coût élevé de ses interventions, l'effet de stabilisation des prix intérieurs des aliments et des approvisionnements alimentaires proviendra principalement des stocks internationaux, et non plus des achats publics. De plus, les cours mondiaux des aliments sont sujets à de fortes fluctuations. Une stabilisation des approvisionnements dictée principalement par des considérations commerciales est néanmoins source de risques et d'incertitude pour la sécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire des ménages, causée par la pauvreté, reste le principal défi à relever pour l'Asie et le Pacifique, car la majeure partie des pauvres des pays en développement (74 pour cent) est concentrée dans cette région. La pauvreté est essentiellement un phénomène rural, qui touche environ trois personnes sur quatre. Or, comme la vaste majorité des ruraux pauvres tirent leur emploi et leur revenu de l'agriculture, la croissance du secteur agricole est, potentiellement, une arme redoutable pour la lutte contre la pauvreté, notamment dans le cas d'une croissance largement répartie.

La gestion durable des ressources agricoles est une question cruciale pour la sécurité alimentaire, compte tenu de la croissance démographique, de la diminution des terres agricoles, des pressions croissantes exercées sur des ressources hydriques limitées par un secteur urbain et industriel en pleine expansion, de l'intensification des systèmes de faire-valoir et de la dégradation de vastes territoires. Le problème peut être défini comme suit: comment accroître la production du secteur tout en maintenant ou en améliorant le potentiel productif des ressources disponibles.

Monsieur le Président,

Je voudrais maintenant aborder brièvement la question de la gestion et de la conservation des ressources halieutiques dans la région Asie et Pacifique, question déjà examinée par la réunion d'experts. Les pêches, vous le savez, jouent un rôle essentiel dans l'alimentation de la population mondiale, car elles fournissent à des centaines de millions de personnes une bonne part des protéines de leur régime alimentaire. L'aquaculture est une activité relativement récente dans la région, mais elle assure désormais 87,7 pour cent de la production mondiale de poissons et crustacés dérivés de l'aquaculture. Il n'empêche que les avantages multiples et le rôle polyvalent des pêches dans le processus de développement ont souvent été négligés par le passé. En effet, l'accent a été mis principalement sur les cultures et l'élevage dans les domaines de la recherche, de l'investissement et de l'élaboration des politiques de production vivrière. De nos jours, les ressources halieutiques occupent une place de choix dans les débats nationaux et mondiaux portant sur les modalités possibles de restructuration des systèmes économiques, institutionnels et politiques en vue d'un développement durable.

La gestion est un élément essentiel d'une mise en valeur rationnelle et durable des pêches. Les gouvernements devraient donc accorder une attention prioritaire à la gestion des pêches et essayer de renforcer leur capacité dans ce domaine moyennant l'amélioration des

informations et données statistiques sur les pêches, qui faciliteront l'évaluation des ressources halieutiques et la prise de décisions. S'agissant des possibilités d'augmentation de la production dans la région, nous constatons que l'aquaculture conserve un grand potentiel. L'aquaculture rurale a notamment un rôle très utile à jouer, car elle permet d'assurer la sécurité alimentaire des campagnes.

Lors de la formulation et de la mise en oeuvre de systèmes de gestion des pêches, il conviendra de s'inspirer largement du Code de conduite FAO pour une pêche responsable. Des ateliers et séminaires régionaux sur les implications de ce Code devraient être organisés aux niveaux sous-régional et régional.

Dans cette même optique, il faut également accorder une attention prioritaire à la gestion d'autres ressources naturelles. Un rapport récent de la FAO sur la dégradation des terres en Asie du Sud faisait remarquer que, selon les données disponibles, une intervention immédiate était nécessaire afin de prévenir toute nouvelle dégradation des terres et, si possible, d'inverser la tendance. Cette remarque est aussi valable, en grande partie, pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Un autre rapport donnait des preuves de stress écologique dans les pays du Pacifique, mais la nature spécifique et l'urgence du problème varient d'un pays à l'autre. La dégradation des terres et l'insécurité alimentaire peuvent être attribuées, dans une large mesure, à la mauvaise gestion des forêts et à la déforestation. L'étude prospective sur le secteur forestier de l'Asie et du Pacifique, réalisée au cours des deux dernières années sous les auspices de la Commission régionale des forêts, a mis clairement en lumière les défis qui attendent le secteur forestier au cours des dix prochaines années, et a notamment souligné que les forêts de la région étaient gravement menacées, puisque le taux de défrichement y est le plus élevé de la planète.

Certaines forêts d'Asie ont également été gravement endommagées par des incendies, qui ont été lourds de conséquences sur le plan tant local que régional. L'étendue et les effets des incendies de forêt sont clairement la résultante des conditions climatiques et écologiques, mais il ne faut pas non plus oublier le rôle très important des politiques, lois et dispositions institutionnelles qui affectent directement les écosystèmes forestiers et les méthodes de défrichage. Toute tentative visant à réduire l'incidence et les effets des incendies de forêt suppose donc un examen détaillé de toutes les politiques, stratégies et mesures juridiques et institutionnelles pertinentes. La FAO a travaillé en collaboration étroite avec un certain nombre de pays d'Asie à l'établissement de politiques nationales de protection contre les feux de forêt et continuera à fournir informations et assistance technique à ses membres sur la prévention et la maîtrise des incendies de forêt. En réponse aux préoccupations croissantes qui se font jour dans ce domaine, une consultation sur les incendies de forêt a été organisée lors du onzième Congrès forestier mondial, en octobre 1997, et une réunion d'information a eu lieu lors de la vingt-neuvième Conférence de la FAO, en novembre. Les participants ont fait remarquer les effets des politiques d'occupation des sols sur les incendies et ont invité la FAO à convoquer une consultation internationale sur les incendies de forêt, consacrée principalement aux questions de politique et à la mobilisation de ressources.

La Consultation, qui devrait se tenir dans le courant de l'année, réunira d'éminents experts des politiques d'occupation des sols provenant d'autres organismes du système des Nations Unies, des gouvernements nationaux, du secteur privé, des ONG et des institutions internationales. Elle devrait être une tribune où s'instaure un dialogue sur les initiatives qui peuvent être prises afin de prévenir et de réduire les incendies de forêt. En outre, la FAO redoublera d'efforts afin d'utiliser le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur

l'alimentation et l'agriculture aux fins de prévision des incendies de forêt. Par exemple, il pourra donner l'alerte lors de l'apparition de phénomènes climatiques comme El Niño, qui ont un impact direct sur les conditions écologiques et peuvent aggraver les incendies.

Finalement, je tiens à souligner que la FAO s'engage à collaborer étroitement avec le PNUE, le PNUD et d'autres organisations internationales afin de mobiliser et de coordonner des mesures internationales visant à aider les pays confrontés à des incendies de forêt de proportions dramatiques. Le problème des incendies de forêt est d'une telle ampleur et complexité que sa solution suppose des liens de partenariat vigoureux entre les institutions. Entre-temps, il est encourageant de constater que les pays de la région accordent de plus en plus la priorité voulue à la gestion durable des forêts.

L'eau, qui est un facteur limité, comme les ressources en terre, joue également un rôle essentiel dans l'agriculture. La disponibilité d'eau par habitant dans la région, qui a baissé de moitié entre 1950 et 1980, pourrait encore diminuer de 35 pour cent d'ici l'an 2000. Etant donné qu'une bonne partie de la production végétale de la région est tributaire de l'irrigation, cette baisse des disponibilités en eau pourrait avoir de sérieuses implications au niveau de la sécurité alimentaire. La situation est encore aggravée par une compétition accrue provenant des secteurs urbain et industriel.

La technologie a permis d'accélérer la production agricole et le développement économique national dans la région. Selon les projections, les augmentations de rendement devraient rester le principal facteur de croissance pour l'avenir. Il est donc paradoxal que l'appui national et international à la recherche-développement agricole et à la diffusion et au transfert de technologies soit en baisse.

Monsieur le Président,

Pour surmonter les défis à peine évoqués, nous devons promouvoir un modèle de développement agricole et rural ayant une vaste assise multisectorielle, qui donne aux individus la possibilité de développer pleinement leur potentiel en tant qu'êtres humains. Les stratégies de développement devront être conçues de façon à améliorer la qualité de la vie, tout en tenant compte de la capacité de charge des écosystèmes.

De mon côté, malgré les problèmes actuels, je reste convaincu que la région a les atouts économiques nécessaires pour une croissance à long terme. Ses dirigeants ont souligné à quel point ils sont décidés à assurer une croissance durable, à préserver tout le dynamisme et le ressort de la région et à mettre pleinement à profit le potentiel de la population. La région Asie et Pacifique continuera, j'en suis sûr, à jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale au cours des prochaines années.

Je vous remercie de votre attention.

